

Ça se passe en région

AICVF Charentes-Haute Vienne Webinaire AICVF POI « Actualités Fonds Chaleur 2023 Ademe »

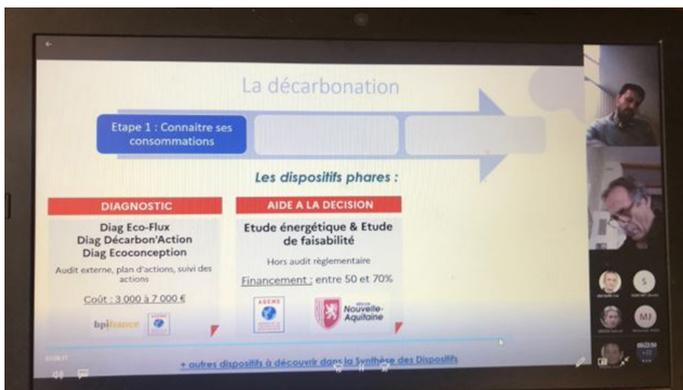
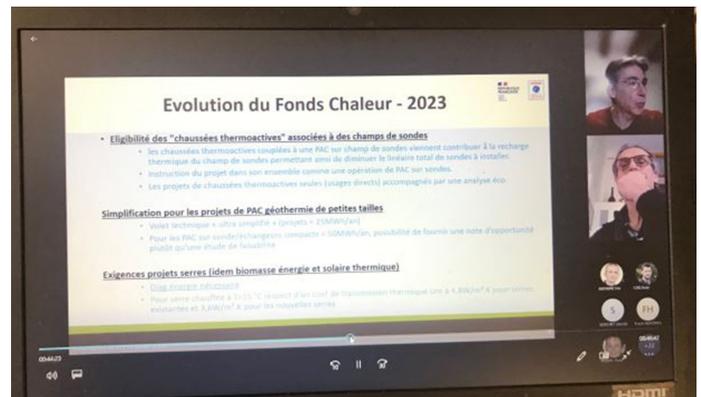
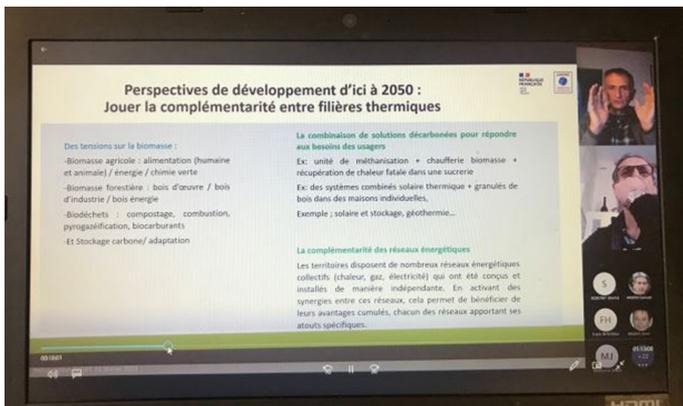
L'AICVF POI (Poitou Charentes-Haute Vienne) a organisé le 24 février dernier un webinaire intitulé : « Actualités Fonds chaleur 2023 Ademe » dont le thème était le renforcement significatif en 2023 des moyens financiers dédiés à la chaleur renouvelable et à la décarbonation. 38 personnes ont assisté à ce webinaire.

L'introduction de **Jean-Marie Souchet**, président AICVF POI, a été suivie d'une intervention de **Frank Hovorka**, président national AICVF nouvellement élu.



Déroulé du webinaire :

- Fonds chaleur : quelles nouveautés en 2023 ? par **Éric Aufaure**, coordinateur de pôle.
- Focus sur la filière géothermie par **Samuel Ardon**, chargé de mission pôle transition énergétique.



- Décarbonation de l'industrie (définitions, contexte, dispositifs) par **Sean Coq**, référent régional du plan de relance « Décarbonisation de l'industrie ».

Compte rendu et présentations disponibles sur le site régional AICVF POI :

<https://aicvf.org/poitou-charentes/>

Pour le bureau AICVF POI
Jean-Marie Souchet,
président AICVF POI

Agenda

Webinaire sur le programme européen Level(s)

Dans sa newsletter de mars, REHVA attire notre attention sur le prochain webinaire concernant le programme européen Level(s) **le 28 mars prochain, de 10h à 11h** :
"Don't miss the new European Commission webinar for the building sector!"

Pour rappel, Level(s) est un référentiel d'évaluation et d'information qui propose, au niveau européen, un langage commun de caractérisation des performances de durabilité des bâtiments. Level(s) encourage la réflexion sur le cycle de vie des bâtiments et propose une approche pour mesurer et favoriser l'amélioration des bâtiments résidentiels et des bureaux, depuis leur construction jusqu'à leur fin de vie.

Level(s) reprend les principaux indicateurs de durabilité, utilisés dans le secteur du bâtiment, pour évaluer les impacts en termes d'empreinte carbone pour les matériaux de construction ainsi que les impacts possibles sur l'eau,



la santé et le confort, ou encore les effets possibles sur le changement climatique, en évaluant les coûts du cycle de vie et les estimations de performance.

Level(s) est librement disponible gratuitement pour tous. ■

Pour s'inscrire au webinaire :

<https://www.rehva.eu/news/article/dont-miss-the-new-european-commission-webinar-for-the-buildings-sector>

Webinaire / Décret tertiaire : première étape validée, objectif 2030 !

Le dispositif Eco-Energie Tertiaire est déjà une réalité : l'année 2022 a été marquée par le renseignement de la plateforme OPERAT de l'ADEME, il est maintenant temps de se tourner vers l'échéance 2030. Après un premier we-

binare organisé en mai 2022, GRDF revient sur le sujet et apporte quelques éléments d'éclairage sur les actions à mener pour atteindre les objectifs de réduction demandés par le décret.

Au programme, **le 28 mars de 11h à 12h** :

- Retour sur 2022 : les obligations du décret et les déclarations dans OPERAT
- Adapter ses objectifs avec le dossier technique de modulation
- Les actions d'amélioration énergétique pour atteindre les objectifs 2030
- Des retours terrain pour illustrer les actions à entreprendre

Pour s'inscrire au webinaire :

<https://webikeo.fr/landing/decret-tertiaire-premiere-etape-validee-objectif-2030/11972?campaign=aicvf>



TOULOUSE

22,23,24

mars 2023

Centre des Congrès



Tendances

Cartographie et carnet de santé

CV annonçait dans la Lettre AICVF de décembre 2022, la naissance chez Qualitel de l'espace numérique du logement CLEA qui se substituait au carnet Gisele mis en place en 2010 (ancien guide pratique d'usage et d'entretien du logement et de ses équipements techniques). La mise en place de CLEA précédait l'arrivée du Carnet d'Information du Logement (CIL) imposé par la loi Climat et Résilience.

A son tour le CSTB annonçait la mise en place de la cartographie des caractéristiques techniques des bâtiments construits en France. Elle devrait permettre une stratégie élargie de rénovation efficace de nos plus de 8 millions de logements et des locaux tertiaires qui devront nécessi-



ter un réajustement thermique et confort. Qualitel propose un carnet historique des interventions par logement. CSTB avance sa base de données Profeel des données nationales du bâti. Deux modes d'évaluation des logements individuels ou collectifs, neufs ou existants vont se côtoyer. Souhaitons que leurs actions s'avèrent complémentaires et favorisent une collaboration commune et efficace pour la traçabilité du patrimoine bâti en France dans le but d'une préservation de l'environnement. ■

www.clea.qualitel.org
www.programmeprofeel.fr

Immobilier habitat, crise ou ralentissement ?

Les résultats France 2022 de l'activité de la construction immobilière privée, portés par le Pôle Habitat FFB, donnent tous les signes de recul. Les ventes de maisons neuves et logements neufs sont en forte baisse, plus de 30 % en 2022 sur les ventes, ce qui représente une perte nette de 71 000 ventes tous secteurs confondus. Victime du pouvoir d'achat immobilier des Français, d'une inflation des coûts de construction et de l'envol des prix du foncier, le logement neuf subit une crise comparable à celle de 2008. Celle-ci s'accompagne d'une hausse des taux d'intérêts, de la réduction des dispositifs de soutien à l'accession et à l'investissement locatif. Dans le même temps, l'offre des crédits immobiliers s'est réduite de presque moitié. Une dynamique du crédit immobilier est vivement demandée par Pôle Habitat FFB aux établissements



de crédit, en même temps qu'une meilleure maîtrise tarifaire des prix des matériaux de construction à la distribution et aux industriels. Son président, Jérôme Monod, lance un appel au Gouvernement en demandant l'instauration d'un « bouclier logement » reposant sur la prolongation du PTZ et son rétablissement à 40 % sans limite de territoire, l'instauration d'un crédit d'impôt de 15 % sur les cinq premières annuités d'emprunt pour compenser l'impact financier de la RE2020. Il ajoute que le dispositif Pinel devrait être rétabli dans sa version 2022 dans l'attente d'un statut du bailleur privé. Ces dispositions peuvent-elles être efficaces pour rétablir une dynamique du logement que des dispositions règlementaires et financières essoufflent et qui semblent la principale cause de cette situation ? ■

www.polehabitat-ffb.com

Zéro carbone et zéro HFC

Le vote fin mars, par la Commission de l'environnement du parlement européen, pour accélérer la fin de l'utilisation des réfrigérants fluorés HFC dans les équipements frigorifiques et les pompes à chaleur, va-t-il contrarier l'ambitions du plan RePowerEU qui prévoit la mise en œuvre de 10 millions de PAC vecteur eau à horizon 2030 ? La première réaction des professionnels pouvait le faire penser. Il semble toutefois que le virage amorcé par la profession vers des fluides naturels ou bas carbone permette d'en écarter la crainte. Se posera, c'est possible, le problème lié à l'entretien des appareils installés dans les premiers feux du zéro

carbone. L'AFPAC, qui fédère la majorité des acteurs de l'activité pompes à chaleur, s'est inquiété de cette mesure précipitée qui pèse et pèsera sur les plus de 30 000 emplois de la filière. Cette situation ne semble pas freiner l'AFPAC qui vise un élargissement du marché PAC vers le logement collectif. L'AFPAC, qui invite à une large participation à sa matinale du 12 avril prochain, édite sur 80 pages, « le guide des solutions PAC en habitat collectif ». ■

[Télécharger le guide](#)

www.afpac.org



Investissement et moyens industriels

Depuis le lancement en 2022 de sa solution Vitocharge VX3, l'usine Viessmann de Faulquemont affirme sa conviction du développement de la production d'électricité décentralisée. Son président, Pierre Bassetti, confirme un investissement dépassant les 8 millions d'euros pour la création de deux nouvelles lignes d'assemblage devant permettre d'en quintupler la production actuelle. De 200 batteries jour, la cadence passera à 1000 unités produites et s'accompagnera

VIESSMANN

d'un doublement de la cadence de fabrication des onduleurs. Des investissements qui s'inscrivent dans le plan du milliard d'euros annoncé début 2022 pour le développement des capacités de production Viessmann, notamment en pompes à chaleur. De nouveaux moyens industriels, pour des délais de livraison raccourcis et des solutions énergétiques durables en faveur de l'indépendance énergétique. ■

www.viessmann.fr